

Mouthiers sur Boëme

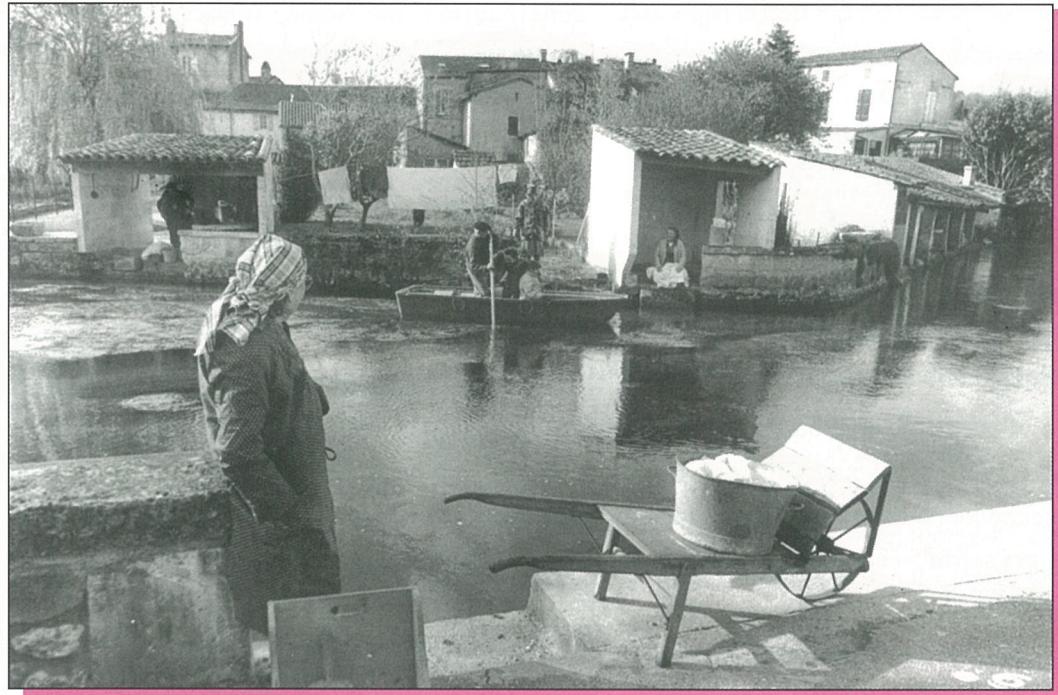
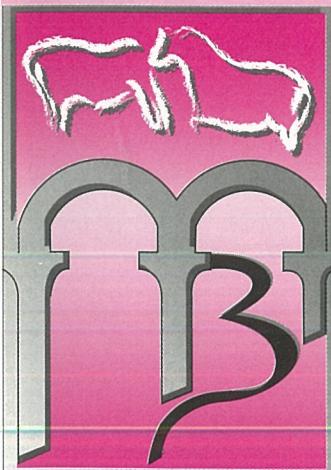
SOMMAIRE

Le Conseil Municipal du 4 avril 2003.....	p 2
Les comptes administratifs de l'année 2002.....	p 3
Investissements :	
la priorité intercommunale.....	p 3
Rencontre avec Paul DENAUD... p 4	
Du coté des écoles	p5
Bric à brac	
du Comité des Fêtes.....	p 6
Club des aînés	p 6
Formation informatique.....	p 6
Fête intercommunale du 21 juin..p 6	
Fête de la danse africaine.....p 7	
Théâtre.....	p 7
Sentiers de Boëme	p 6
Etat Civil	p 8
Agenda de mai juin.....	p 8

BULLETIN

d'Information Locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

N° 223
Mai
2003



“Lessive à l'ancienne, il faut laver pour le croire...!”
(Photo Alain PORTE).

MENACES SUR L'ACCUEIL DES ENFANTS EN MATERNELLE

Des modifications importantes se prépareraient au niveau national sur les structures d'accueil de nos jeunes enfants et ce que nous pouvons entrevoir aujourd'hui nous laisse quelque peu perplexes et très inquiets.

Des réductions importantes de crédits au niveau de l'éducation nationale entraînent des suppressions de postes d'aides éducateurs et d'éducateurs spécialisés. Des cycles de formation des maîtres sont abandonnés.

Il serait envisagé de ne reconnaître au niveau de l'éducation nationale que la grande section de maternelle (enfants de 5 à 6 ans).

Ceci laisse une impression de retour vers le passé, un demi siècle en arrière, lorsque les enfants n'étaient scolarisés qu'à partir de 5 ans, et restaient jusqu'à cet âge là au sein du cercle familial ; la majorité des femmes n'avaient pas d'activités extérieures et n'étaient donc que mamans, présentes au foyer.

Nous savons tous que cette image n'est plus d'actualité.

La vie professionnelle de la famille a entraîné l'accueil des enfants dans notre société à un âge plus avancé et l'école maternelle, réelle ouverture de l'enfant à la sociologie de groupe et à la culture, fait partie intégrante de notre école publique.

Est-ce que nos élus nationaux souhaitent supprimer ce qu'avait voulu JULES FERRY ?

L'avenir d'une société ne reposera-t-elle plus sur ses enfants ?

Qu'en serait-il demain s'il n'y avait plus d'école maternelle ?

Si ces structures ne dépendaient plus de l'éducation nationale et devaient être gérées par les collectivités locales ou territoriales, pouvons nous être assurés de l'égalité pour tous ?

Y aurait-il une prise en charge des enfants à deux ou plusieurs vitesses suivant les volontés politiques et les moyens mis en œuvre localement ?

L'égalité de chance pour tous doit, à notre sens, commencer par un système éducatif commun au niveau national et pas seulement lors de l'entrée à l'école élémentaire mais bien dès l'admission dans le primaire regroupant l'école maternelle et l'école élémentaire.

Nous voulons encore espérer qu'il ne s'agit que de rumeurs et que nos élus nationaux vont prendre conscience des retombées catastrophiques d'une telle modification.

Le Maire
Cécile FORGERON

Le Conseil municipal du 4 avril 2003

Papeteries de La Rochandry

Mme le Maire informe le Conseil Municipal de la mise en vente d'une partie des immeubles de la SCI La Rochandry. L'ensemble mis en vente comporte 33 768 m² de terrains sur lesquels sont implantés 8 150 m² de bâtiments.

Le Conseil Municipal décide de demander une estimation au service des Domaines pour l'ensemble des immeubles.

Plan de circulation dans le bourg

Le Conseil Municipal décide de reporter cette question lors d'une prochaine réunion, l'ordre du jour de la présente séance étant déjà très chargé.

Budgets Primitifs 2003

Commune

Dépenses de fonctionnement : 1 445 375,79 €

Recettes de fonctionnement : 1 445 375,79 €

Dépenses d'investissement : 536 496,95 €

Recettes d'investissement : 536 496,95 €

Les 3 taxes locales évoluent ainsi :

11,77% pour la taxe d'habitation

(contre 11,54 % en 2002)

29,38% pour la taxe foncière sur le bâti

(contre 28,80 % en 2002)

58,09% pour la taxe foncière sur le non bâti

Prochaine réunion publique du Conseil Municipal 6 mai à 20 H 30

Augmentation des loyers

Le Conseil Municipal décide une augmentation des loyers communaux à compter du 1er mai 2003 pour ceux concernés par l'indice du coût de la construction du 4ème trimestre publié par l'INSEE. Cet indice n'est pas encore connu à ce jour.

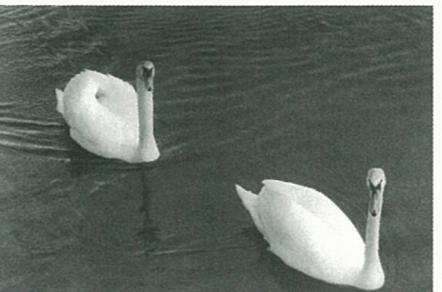
Lotissement I et II de La Tonnelle

Le Conseil Municipal refuse la proposition des lotisseurs quant à l'entretien, par la Commune, des espaces verts de ces deux lotissements (tonte du gazon, arrosage et entretien des arbres en cours de plantation). Les lotisseurs devront, dans l'immédiat, prendre à leur charge ces travaux d'entretien.

Bail commercial

Par délibération du 7 mars dernier, le Conseil Municipal avait décidé de passer un bail de location précaire entre la Commune et Monsieur Régis MAURICE pour la location d'un local communal destiné à entreposer ses conteneurs.

Dans un souci d'assurance de pérennité, le Conseil Municipal décide de louer ce local avec un bail commercial.



Assainissement

Dépenses de fonctionnement : 60 631 €

Recettes de fonctionnement : 60 631 €

Dépenses d'investissement : 66 741 €

Recettes d'investissement : 66 741 €

Régie de Transport

Dépenses de fonctionnement : 14 550 €

Recettes de fonctionnement : 14 550 €

Dépenses d'investissement : 6 935 €

Recettes d'investissement : 6 935 €



L'usine Laroche (Photo Alain PORTE).

COMPTES ADMINISTRATIFS 2002

Ces comptes reflètent l'état des dépenses et des recettes réellement comptabilisées pour l'année passée. Ils doivent être en conformité avec ceux tenus par le Trésorier payeur cantonal.

BUDGET GÉNÉRAL

Total dépenses fonctionnement : 1 272 542,15 €

Total recettes fonctionnement : 50 319,14 €

Total dépenses investissement : 39 590,26 €

Total recettes investissement : 47 018,65 €

Restes à réaliser en dépenses : 39 072 €

Régie de Transport

Total dépenses de fonctionnement : 7 742,80 €

Total recettes de fonctionnement : 10 434,99 €

Total dépenses d'investissement : 6 093,34 €



PARLONS EN ENCORE

Grâce au tri, le coût des déchets ménagers augmente moins

Après le changement du système de tarification des déchets ménagers de l'an passé, le Conseil de communauté a confirmé les dispositions en les affinant.

Ainsi, il existe 6 catégories de tarifs selon la composition des ménages et selon la fréquence de collecte des sacs jaunes.

Les personnes seules s'acquitteront de 114 ou 121 euros selon que leurs sacs jaunes sont ramassés une fois par quinzaine ou une fois par semaine. L'écart de 7 euros correspond à un peu moins de l'écart de facturation du service par le Syndicat départemental de valorisation des déchets ménagers.

Pour les ménages de 2 personnes les tarifs seront de 160 ou 174 euros. Quant aux ménages de trois personnes et plus ce sera 172 ou 193 euros.

Au delà de l'augmentation de 4,32 % (voir bulletin n° 222 d'avril dernier), c'est bien la perte des aides, pourtant programmées, du Conseil Général qui font défaut. En effet, après négociation avec ÉCO-EMBALLAGES, et grâce aux efforts de tri pour la collecte sélective, c'est un peu plus d'1,8 millions d'euros qui ont été encaissés pour 2001, contre 1,6 prévu. Une bonne raison de continuer à trier.

LES INVESTISSEMENTS SONT LA PRIORITÉ INTERCOMMUNALE

La communauté de communes a voté ses budgets lors de sa séance du 11 avril qui s'est déroulée au Berguille, lieu du futur siège communautaire.

En fonctionnement les dépenses augmentent de 2,62 % et les recettes de 5,66 %. Ainsi la dotation globale de fonctionnement augmente de 27,5 % grâce au passage à la Taxe Professionnelle Unique dont le taux pondéré sera de 10,14 % en 2003.

Les crédits d'investissement iront aux aménagements économiques : boulangerie de Voeuil, boucherie de Roullet, multiple commercial de Sireuil et aménagement de l'espace Gutenberg. Le Conseil de communauté a en effet donné ce nom à la zone des Barbots située autour de la CEPAP en bordure de la RN 10.

Les chantiers concernant les écoles constituent néanmoins une part importante avec 421 000 e pour TROIS-PALIS, 247 500 e pour ROULLET, 104 500 e pour MOUTHIERS.

En ce qui concerne la voirie communautaire, l'effort important réalisé en 2002 est reconduit cette année (533 700 e) pour remettre à niveau des portions de routes particulièrement dégradées par la météo défavorable des deux dernières années.

D'autres projets ont également été inscrits au budget 2003.

Ainsi les friches industrielles des tanneries de Sireuil font l'objet d'un projet ambitieux visant à démolir certains bâtiments et à en réhabiliter d'autres pour les transformer en logements.

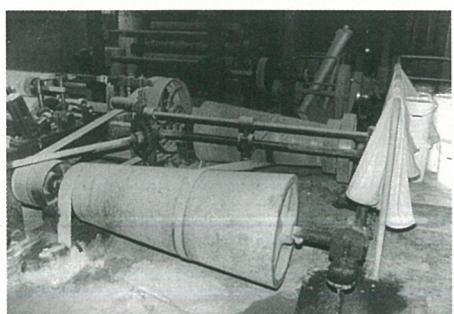
Rencontre avec Paul DENAUD

Partir à la rencontre des autres c'est aussi parfois le chemin parcouru par les générations passées. A Mouthiers ils sont quelques uns parmi les anciens qui ont, à leur manière, mais souvent d'une manière très particulière, accompagner notre commune à travers deux siècles.

Il en est ainsi pour Paul Denaud dont une grande partie de la vie est liée à l'usine LAROCHE. Au moment où la dernière équipe de salariés encore en poste vient d'être avisée que le site ferme, il nous a paru justifié d'accorder un peu d'écoute à l'un de ceux qui par centaines y ont travaillé.

Paul DENAUD, ou plus exactement René-Paul, est né à Mouthiers en 1922.

Il a vécu toute sa vie dans notre commune à l'exception de deux noires années de guerre passées en Pologne. Triste souvenir car certains parmi ceux qui furent ses compagnons ne sont pas revenus. La pudeur l'empêche de s'attarder sur cette période. Mais Paul DENAUD est heureusement plus bavard pour évoquer sa vie professionnelle entièrement passée dans l'entreprise LAROCHE, dont on vient d'apprendre l'offre de mise en vente des bâtiments par son (voir page 2). Paul DENAUD y entre en 1945, presque par hasard et surtout pas pour l'odeur peu agréable qui règne : celle de la caséine. En effet la laiterie de Claix procure à l'entreprise cet extrait laitier nécessaire à la fabrication de papiers spéciaux, des papiers de premier choix comme se plaît à le rappeler paul

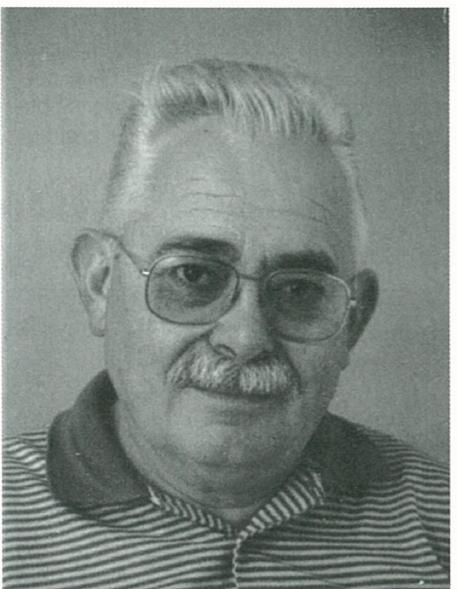


DENAUD. En effet ces papiers "couchés" vont servir pendant

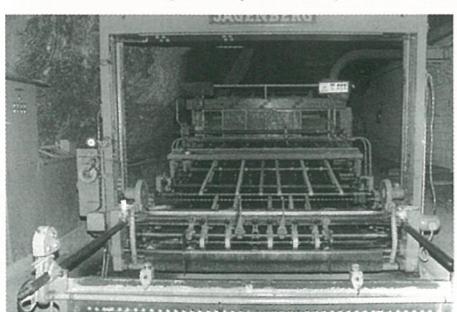
quelques décennies à l'impression des papier d'emballages des chocolats dont certains noms sont restés célèbres, Meunier, Poulain...

Quand il prend sa retraite en 1982, celui qui n'avait que son certificat d'étude, mais un 2ème prix cantonal, Paul DENAUD n'aura donc connu qu'une seule entreprise.

Il en deviendra contremaître après avoir rendu une visite



opportune au concurrent principal de l'entreprise monastérienne situé en région parisienne. Sous

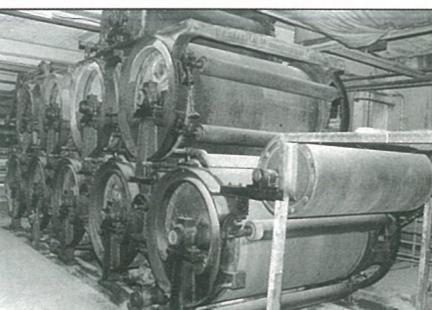


ses ordres et sa responsabilité, il aura eu jusqu'à 45 personnes, dont une très grande majorité de femmes assez nombreuses à travailler dans l'entreprise.

Du haut du champ de foire, dont il occupe le banc, il a regardé vivre sa commune pendant plusieurs décennies. La maison qu'il occupe avec son épouse, il l'a achetée au syndic de l'entreprise qui en possédait de nombreuses sur la commune, toutes louées au personnel. Sur ce champ de foire où son père fauchait l'herbe, il y a vu paître des vaches. Aujourd'hui il profite de l'animation créée par les allers et venues à la poste ou à la mairie. A l'ombre des arbres qui furent plantés en 1968, il observe les nouveaux et les anciens monastériens.

Il se rappelle que les aménagements appréciés par tous aujourd'hui avaient été contestés par certains prétendant défendre le vieux Mouthiers.

L'incendie de 1974 poussera au renouvellement des machines. Mais avec la fumée s'envoleront les formats « jésus », « feuille raisin » des petites largeurs avec une vitesse de défilement bien inférieure aux nouvelles machines qui arriveront pour les remplacer.



Paul DENAUD garde ainsi la mémoire des événements communaux comme le fut en son temps la mobilisation pour le Foyer Logement. Pourtant c'est à quelques dizaines de mètres qu'il habite, commentateur aimable de la vie qui passe.

ÉCOLES

Inscriptions à l'école élémentaire

Mme VILLALBA MALHERBE, du Lundi 2 juin au Mardi Directrice de l'école élémentaire 10 juin 2003, de 16 h 45 recevra les parents pour les inscriptions au Préparatoire ou autre de 9 h à 11 h 45 et de niveau (nouvel(le) élève) 13 h 30 à 16 h 30.

Madame
VILLALBA
MALHERBE.

École
élémentaire
05.45.67.92.77

Les écoliers de maternelle à la ferme

Jeudi 13 mars, les enfants de la classe de Michèle sont allés à la ferme de Monsieur BOUREAU.

Ils ont pu voir des brebis et des agneaux, une truie attendait des petits...

Jeudi 11 avril, ce sont les enfants de la classe de Muriel qui ont été à leur tour chaleureusement accueillis par Monsieur BOUREAU.

Ils ont découvert les porcelets qui étaient nés et observé d'autres animaux. Monsieur BOUREAU a renseigner et intéresser les enfants qui sont revenus enchantés de leurs visites avec de nouveaux savoirs et plein d'images dans leur tête.

Un grand merci de la part des enfants et de leurs maîtresses.



Inscriptions à l'école maternelle

Elles concernent les enfants nés en 2000 qui n'ont pas fréquenté l'école cette année et les enfants nés en 1998, 1999 nouvellement arrivés sur la commune.

Les enfants nés en 2001, 2002 et 2003 ne pourront être inscrits que sur liste d'attente. Se munir du carnet de santé et du livret de famille.

du Lundi 2 juin au Vendredi 20 juin, les Lundis, Mardis, Jeudis, Vendredis de 16 h 30 à 17 h 30 sur rendez-vous en 05.45.67.92.84.



Mardi 6 mai à 20h30

Cinéma MJC Jules Berry



EN ATTENDANT L'ÉTÉ

BRIC À BRAC du COMITÉ DES FÊTES

Les inscriptions seront prises auprès de Michel BENNACEOUR 05 45 67 82 96 DE Madame BASLAND au 05 45 67 84 66 et Madame NEBOUT au

CERCLES DES AÎNÉS

Le Cercle des Aînés organise le REPAS DE PRINTEMPS ouvert à tous le samedi 3 mai à 12 heures à la salle polyvalente de Mouthiers. Contact 05.45.67.92.95

Mardi 3 juin
Voyage d'une journée au lac de Vassivière.
S'adresser au 05.45.67.92.95

Randonnées : vendredis 9 et 23 mai, 6 et 20 juin
Jeux de boules
Début des jeux de boules tous les vendredis après-midi

S'INITIER, SE FORMER À L'INFORMATIQUE

Avant d'acquérir un ordinateur vous voulez en connaître le fonctionnement.

Vous avez utilisé un logiciel mais n'avez plus pratiqué depuis longtemps.

Vous recherchez une formation individuelle.

Vous voulez que votre enfant se perfectionne sur un logiciel.

Vous recherchez un emploi qui nécessite des connaissances en informatique.

Vous voulez créer votre site en toute simplicité.

Windows 98
(entre 3 et 9 heures)

Traitement de Texte WORD XP
(entre 10 et 80 heures)

Tableur EXCEL XP
(entre 10 et 80 heures)

Initiation CIEL COMPTA
(entre 10 et 36 heures)

INTERNET

(entre 3 et 6 heures)

Création de site sous WORD

(entre 10 et 20 heures)

TARIF moyen selon situation
10 € de l'heure

PROGRAMME DE LA FÊTE INTERCOMMUNALE

LIEU : VOEUIL ET GIGET
(salle polyvalente, de sports et espaces extérieurs)

L'APRÈS MIDI : DE 15 h 00 à 17 h 30 :

- Exposition des écoles et associations
- Spectacles des écoles et des associations

Tatave, homme orchestre

DE 17 h 30 à 19 h 30 :

- Expositions
- Spectacles associations en salle et en extérieur
- Animations tout public :
- Spectacles de rues, Banda
- Lâcher de ballons
- Podium-Jeunes Talents : « Star Challenge »
- Concours de chant et musique ouverts aux 8-12 ans et 12-18 ans

Concours primé : Lots, maquette C.D

-Présentation d'O.S.N.I (Objets Sonores Non Identifiés)

Vers 20 h 00

- Apéro swing
- Buffet repas
- Animation Karaoké

Soirée spectacle à partir de 21 h 00 :

- Spectacle « cent ans de chansons françaises »
- Soirée danse pour tous
- Feu de la saint-Jean

**DIMANCHE
18 MAI**
Place
des
manèges

depuis 1994 à
Mouthiers
DÉFI 16
Centre de
Formation agréé
05 45 67 81 33

**FÊTE
DE
LA
MUSIQUE
ET
DES
ARTS**
**SAMEDI
21
JUIN**

CE QUI POURRAIT VOUS PLAIRE PROCHAINEMENT

Fête de la danse africaine

Avec les ateliers de Danse Africaine de Disté Camara et
salle polyvalente de MOUTHIERS
Repas Africain à partir de 19 h 30
Spectacle à 20 h 45

Renseignements à la MJC : Tel 05.45.67.84.38

**SAMEDI
17 MAI**

BARBARA par les Baladins de la Boëme

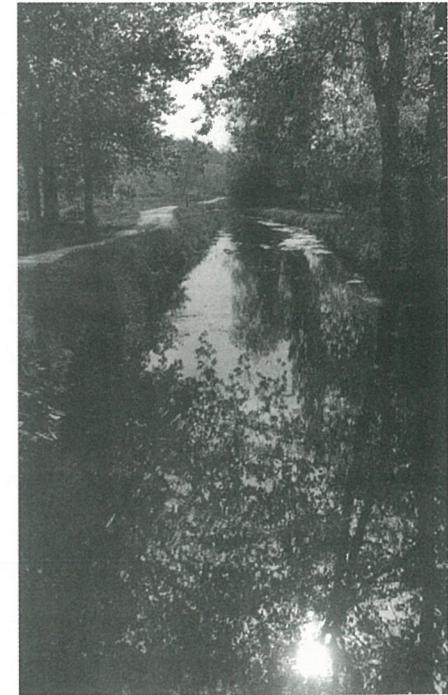
Montage théâtral à partir de textes de Prévert
Salle de la la MJC de MOUTHIERS
Réservations Tel : 05.45.67.84.38

**SAMEDI
24 MAI
20 h 30**

RANDONNÉES PÉDESTRES AVEC « SENTIERS DE BOËME »

JOUR	ANIMATEUR	RV MOUTHIERS			heure	NB de km
		Place ch.de foire	Lieu de la rando	Point départ		
Dim 4 mai	Multi rando du Cognacais -infos à suivre	8 h 15	COGNAC	Caming	9 h	12,16 ou 22 km
Sam 10 Dim 11	Alain BONNET 05.45.67.83.24	week-end en collaboration avec le Club Alpin dans le Quercy (Nord du Lot)		départ le 9 au soir ou plus tôt		
Dim 18 mai	Nicole GIRARDEAU 05.45.67.19.61	8 h 45	SI MAURICE DE TAVERNOL	Mairie	10 h	11
	Journée en Jonzacais(17) le matin rando-puis pique-nique tiré du coffre					
	Après-midi, visite de Jonzac					
Dim 25 mai	G. SOURISSEAU 05.45.24.58.33	8 h	FOUQUEBRUNE	Église	8h30	12
Dim 1er juin	Michel RIVOIRE 05.45.67.93.42 Dominique LECHAT	8 h 30	LA COURONNE	Park Tennis Lafarge	9 h et 5 +visite ou 14h	10
	journée ou 1/2 j.:matin visite carrières et réserve naturelle-repas tiré du coffre-puis rando à 14 h			Parc de l'Oisellerie		
	Randonnées possibles avec "la Randonnée" lors des dimanches libres avec "Sentiers de Boëme"					
	Voir le calendrier de La Couronne					

Toute personne, même non adhérente à "sentiers de Boëme" peut participer ponctuellement.
Allure modérée (environ 4 km/h)



RANDONNÉES DU MERCREDI

Le mercredi tous les 15 jours l'Association Sentiers de Boëme pilote une balade sur la Commune de Mouthiers, soit à partir du bourg, soit à partir d'un village où l'on se rend en voiture. Le grand nombre de chemins et la grande diversité des paysages (vallées, collines, plateaux calcaires, bois ou forêts, rivière, tourbières, ...)

permettent beaucoup de balades variées. Leur durée de deux heures environ et leur rythme cool permettent à tous de suivre y compris aux parents avec petits-enfants.

Les rendez-vous : 14 heures sur le champ de foire

**MERCREDI
14 et 28 MAI
11 et 25 JUIN**

ÉTAT CIVIL

Naissances :

20 mars : Quentin TIERCELIN
« Chez Lhéraud »

SUR VOTRE AGENDA

MAI

Jeudi 8 : cérémonie du souvenir du 8 mai 1945
Jeudi 8 : rallye touristique du foot
Samedi 17 : fête du skate salle polyvalente
Fête de la danse africaine
Dimanche 18 : bric à brac place des manèges
Samedi 31 et dimanche 1^{er} juin : tournoi de foot

JUIN

Mercredi 4 : don du sang à Blanzac
7 - 8 - 9 juin : frairie de la Pentecôte
Lundi 9 : concours de pêche (Tourbières et Loisirs)
Samedi 14 : Fête de l'école maternelle

PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H. Du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures. Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême

Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la pharmacie de garde est la pharmacie de garde du secteur indiquée dans la presse.

MÉDECINS de GARDE

MAI

1^{ER} DR BRANGER LA COURONNE 05.45.67.19.39
4 DR VALLAT LA COURONNE 05.45.67.44.40
8 DR COMTE MOUTHIERS 05.45.67.82.37
11 DR SACRISTE LA COURONNE 05.45.67.12.48
18 DR FONTANAUD LA COURONNE 05.45.67.25.17
25 DR GAUTHIER LA COURONNE 05.45.67.25.17
29 DR BOUCHÈRE ROULLET 05.45.66.32.11

JUIN

1^{ER} DR JOUBERT ST-MICHEL 05.45.91.42.25
8 DR VIGNAUD MOUTHIERS 05.45.67.82.37
15 JUIN DR MISCHO LINARS 05.45.91.23.24

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT

Photos Alain PORTE

Impression : Composervices Angoulême RC 86 B 0280

Le prochain
bulletin

Il paraîtra début juin. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 15 mai.

Rappelons que les annonces concerneront les activités prévues jusqu'à fin juillet. Ceci pour tenir compte, qu'à priori, le numéro suivant paraîtra en septembre.

CRÈCHE FAMILIALE

Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boëme - 16440 MOUTHIERS

RENSEIGNEMENTS

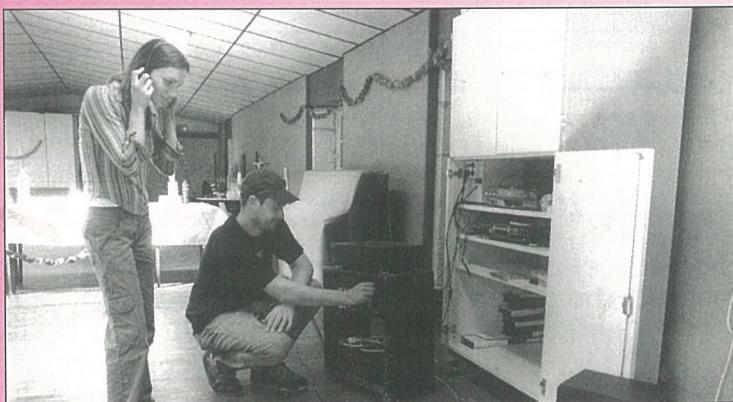
Mme Anne-Marie MARTIGNAC 05 45 67 84 88



La terrasse des ados bientôt prête



Tournoi de tennis ; du côté de l'organisation, on est jamais pris de court...



Quand la musique est bonne...

(Photos Alain PORTE)